

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après des études d'architecture, commencées à l'Ecole polytechnique de Stuttgart et poursuivies à Paris, où il passa deux années à l'atelier Pascal, M. Béguin fit ses débuts au Val-de-Ruz, dont plusieurs des collèges furent construits d'après ses plans, puis vint habiter Neuchâtel et y prit la suite du bureau William Mayor. Bientôt il s'associa avec M. Ernest Prince — voilà environ 20 ans — et l'on sait le succès de cette collaboration heureuse et féconde qui valut aux deux architectes nombre de premiers prix aux concours ouverts dans le



† JEAN BÉGUIN.

canton de Neuchâtel et dans les cantons voisins. Parmi les principaux édifices qu'ils construisirent, citons l'Hôtel des postes, l'Ecole de commerce et l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, la gare de La Chaux-de-Fonds, le bâtiment d'administration des C. F. F., à Berne, — et l'on aurait pu ajouter le Palais fédéral de justice, à Lausanne, si la guerre n'était venue différer l'exécution d'un projet classé premier par le jury.

Aujourd'hui que M. Béguin s'en est allé, ce n'est pas seulement son associé qui le regrette, mais tous ceux qui ont connu et apprécié l'aimable caractère du défunt.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes

(Section de la Société suisse).

Rapport présidentiel sur l'exercice 1917.

Messieurs et chers collègues,

Le nombre de nos membres est resté presque exactement le même que durant l'année 1916, à savoir 79, soit 36 ingénieurs et 43 architectes, tous membres de la Société suisse. Nous pouvons ajouter à ce total 4 membres cantonaux reçus avant l'adoption des statuts actuels.

Au cours de l'année la mort nous a enlevé MM. G. Schule et Gaulis, ingénieurs, et Bettinger, architecte, collègues regrettés dont nous gardons le meilleur souvenir. Quatre nouveaux membres sont venus combler les vides ainsi formés, mais nous devons constater que notre recrutement a été moins satisfaisant que l'année précédente, ce que la dureté des temps suffit d'ailleurs aisément à expliquer.

Nous avons, en 1917, tenu 7 séances régulières, presque toutes précédées d'un souper et nous avons été heureux de constater que ni l'appétit, ni la soif de nos convives n'ont été jusqu'ici influencés de façon fâcheuse par le marasme général de la construction... Par malheur, les restrictions alimentaires ont empêché le Cercle des Arts et des Lettres de continuer à nous offrir aussi régulièrement que par le passé l'hospitalité si appréciée de sa cave et de sa table et l'organisation de ces soupers familiaux deviendra de plus en plus difficile.

Nous avons, cette année encore, trouvé mainte occasion d'intervenir avec un succès plus ou moins satisfaisant, auprès des pouvoirs publics.

Je rappelle tout d'abord l'*élargissement du Quai des Eaux-Vives* dont le plan a été approuvé définitivement par le Grand Conseil malgré les critiques qu'il a soulevées et que nous avons appuyées par l'envoi d'une délégation auprès de M. le Conseiller d'Etat chargé du Département des Travaux publics.

C'est ensuite le plan d'extension du quartier de la Praille, élaboré par le même Département et dont les défauts évidents nous ont engagés à intervenir, directement cette fois, auprès du Conseil d'Etat, pour demander que la question du plan d'extension dans son ensemble fût, à l'occasion de ce projet, examinée par des experts compétents. Nous avons été heureux de saluer la formation d'un groupe de nos collègues architectes qui s'est voué plus spécialement à cette question du plan d'extension et dont les efforts, rendus plus efficaces par un travail considérable de révision de ce plan, aboutiront, joints aux nôtres, — nous voulons l'espérer — à faire enfin sortir de l'ornière dans laquelle il est embourbé, le char tout fleuri de routine et enrubanné d'entêtement, qui porte les destinées de la future Genève...

La mort de l'ingénieur-adjoint cantonal nous avait engagés à demander au Conseil d'Etat que ce poste fût transformé de façon à permettre la création d'un bureau d'étude du plan d'extension, sous la direction d'un spécialiste en matière d'urbanisme...; nous avons eu le regret de constater que notre demande, non seulement n'a pas eu de succès, mais n'a pas même été honorée d'une réponse et, comme l'an dernier, nous sommes obligés de conclure avec quelque mélancolie que nos Autorités cantonales persistent à nous considérer beaucoup plus comme des importuns que comme des gens de bonne volonté et compétents dont les avis pourraient être écoutés avec fruit en matière de génie civil et d'architecture... Ceci n'est point d'ailleurs un motif de nous décourager et de renoncer à la lutte, mais bien de redoubler d'efforts pour arriver à faire entendre et surtout écouter notre voix!!! (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Popovatz (Paul). — Notions générales sur les appareils à réaction. Brochure in-8, 36 p. Paris. Gauthier-Villars & C^{ie}, 1916. Fr. 1.50.

Dans cet opuscule, l'auteur s'est proposé de développer pour les appareils propulseurs à réaction une théorie susceptible d'un usage pratique. Dès l'introduction, il fait remarquer que l'appareil de grand rendement n'est pas nécessairement le plus économique; cette remarque caractérise le but poursuivi dans le présent travail.

Après avoir, dans le premier chapitre, défini les réactions indirectes et directes et rappelé (2^{me} chapitre) quelques notions générales, l'auteur aborde la question du rendement (chap. 3). Ensuite viennent des considérations générales sur cette grandeur (chap. 4 et 5) lesquelles sont appliquées (chap. 6) à l'hélice aérienne. Puis la différence entre le rendement de propulsion et le rendement de sustentation (chap. 7) ainsi que la valeur économique de l'appareil (ch. 8) sont étudiées et l'on reprend pour terminer l'hélice aérienne à ces derniers points de vue.

P.